



Procès-Verbal de Assemblée Générale de la SAES - Congrès de Tours 4 juin 2021

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2020

ne prend pas part au vote : 10

abstentions : 0

contre: 0

pour: 80

2. Rapport moral de la Présidente : Alexandra Poulain

Je souhaite tout d'abord remercier très chaleureusement tout.e.s les collègues et les étudiant.e.s de Tours qui se sont mobilisé.e.s pour faire de ce 60^e congrès de la SAES celui de la renaissance : Joëlle Popineau, Alexia Buffet, Sylvain Gatelais, Didier Girard, Dino Méloni, Monia O'Brien Castro, Elizabeth Sheppard Sellam, Tri Tran. Elle a également remercié tous les étudiant.e.s qui ont contribué à faire de ce congrès hors-norme une si belle réussite : Julie Chaudet, Louvana Dallançon, Ange Maillet, Alexis Levrier et Cyrielle Rivage. Merci enfin à Xavier Giudicelli qui a assuré la coordination entre le comité d'organisation et le bureau avec le professionnalisme et la gentillesse qu'on lui connaît. Je leur témoigne notre profonde gratitude, car nous avons un besoin vital de ce congrès pour nous retrouver, échanger, confronter à nouveau nos objets d'études et nos méthodologies, nos interrogations, nos inconforts et nos émotions d'enseignant.e.s et de chercheur.e.s, pour faire vivre la passion commune qui nous anime et les amitiés qui nous lient. Plus de 720 membres de la SAES se sont inscrits, ce qui constitue le record historique pour un Congrès de la SAES. Le congrès est loin d'être fini, mais ces deux premiers jours ont été très riches, avec notamment ce superbe tour virtuel du monde de la renaissance que nous a offert hier Sanjay Subrahmanyam depuis la Californie, et tous les autres moments d'échanges qui nous avaient tant manqué l'an dernier. Après la clôture officielle du Congrès, le programme du samedi après-midi sera aussi très riche, avec un concours de poésie, une conversation à bâtons rompus avec Sanjay Subrahmanyam et un concert qui mettra à l'honneur la musique anglaise de la Renaissance.

Bilan de l'année 2020-21

L'année écoulée a été éprouvante pour l'ensemble de notre communauté. Nous avons toutes et tous dû composer avec l'angoisse et les incertitudes, l'absence de lien social, la surcharge considérable de travail et de fatigue induite par les exigences de l'enseignement à distance, la frustration de devoir annuler ou reporter des événements scientifiques ou des séjours de recherche prévus de longue date, et pour les doctorant.e.s en fin de thèse, la tristesse de devoir renoncer au rituel de la soutenance publique in situ. Certain.e.s d'entre nous ont été affecté.e.s de manière plus directe et dramatique encore par la pandémie.

Dans ce contexte délétère, nous avons fait la preuve, collectivement, de notre vitalité et de notre inventivité. Nous nous sommes emparés des outils numériques et avons assuré nos missions d'enseignement et de recherche. La vie scientifique de notre société n'a jamais cessé, en témoignent les très nombreux colloques qui se sont tenus en ligne depuis la rentrée 2020,

une fois passé l'effet initial de sidération. Nous avons continué de communiquer et publier—il suffit pour s'en convaincre de consulter la liste conséquente des ouvrages envoyés depuis un an au fonds SAES, et j'en profite pour adresser nos remerciements chaleureux à l'Université d'Avignon, et en particulier à notre collègue Justine Gonnaud, pour son travail essentiel de référencement et d'information. La revue *Angles* se porte également à merveille : deux numéros parus en 2020, et déjà un numéro en 2021, « Covid-19 and the Plague Year », co-dirigé par Yan Brailowsky et l'insaisissable et très polyvalent.e Camille Noûs (chercheur.e allégorique qui incarne une recherche éthique et collaborative). Merci à Yan pour le formidable travail qu'il a accompli pour cette revue qui est désormais très largement référencée, et qui a acquis une belle reconnaissance scientifique. Si donc la pandémie a pu susciter des interrogations inconfortables, mais sans nul doute opportunes, sur nos pratiques professionnelles, elle n'a du moins pas eu raison de notre désir de penser.

Une actualité politique particulièrement chargée est venue s'ajouter à la somme de nos préoccupations ; ses effets n'ont pas fini de se faire sentir. D'un côté, le gouvernement crée des polémiques absurdes qui divisent la communauté universitaire et décrédibilisent un peu plus la profession auprès du grand public ; de l'autre, il fait passer en force, sans la moindre concertation, une série de réformes qui fragilisent encore davantage le statut des enseignants et enseignants-chercheurs et compromettent l'avenir professionnel des jeunes docteurs et de tous nos collègues non-titulaires : la loi LPR, promulguée le 24 décembre 2020 après plus d'un an de contestation, prévoit la création de « CDI » de missions au détriment des postes de MCF, le passage à un système de *tenure track* sur le modèle anglo-saxon, l'augmentation de la part du financement de la recherche sur projets, la montée en puissance du suivi de carrière et la modulation du service des E titulaires. La suppression de la qualification au corps des PR pour les MCF titulaires, intervenue brutalement cet hiver alors que la campagne de qualification était déjà engagée, a été le premier acte du démantèlement programmé du CNU (je salue au passage le courage de la présidente de la CP-CNU, notre collègue Sylvie Bauer). Le rapport « Concertation sur le recrutement des enseignants-chercheurs » remis à F. Vidal par MM. Blaise, Desbiolles et Gilli s'inscrit dans la droite ligne de cette logique en préconisant la suite du démantèlement du CNU, réduit à n'être plus qu'une « instance consultative » au service de la DRH des universités, et forcé d'assurer le suivi de carrière (ce que de nombreuses sections, dont la 11^e, avaient précisément refusé de faire jusqu'à présent) sur la base duquel le service des EC pourra être modulé, ainsi que s'en est réjoui le président de la CPU dans un récent entretien à *AEF*. Il faut en outre citer la nomination à la Présidence du HCERES, au terme de deux ans d'une procédure opaque et très largement contestée, de l'ancien conseiller spécial de l'Élysée, malgré l'opposition massive de la communauté universitaire ; la débâcle de l'affaire des certifications en langue (rappelons que si l'officine douteuse PeopleCert a été désavouée, l'obligation de passage d'une certification en anglais, atteinte au plurilinguisme que la SAES dénonce, est toujours d'actualité ; par ailleurs il semble que le CLES ne fasse officiellement pas partie des certifications retenues par le Ministère, comme l'a indiqué A-S Barthez le 31 mai 2021 dans un entretien *AEF*) ; il faut encore citer la nième réforme du CAPES qui réduit de façon inquiétante l'importance des connaissances disciplinaires et de l'anglais oral, le plan « Bienvenue en France » qui instaure des droits et des frais d'inscription différenciés pour les étudiants étrangers extracommunautaires, etc.

Le bureau de la SAES a considéré qu'il était de son ressort de se saisir de l'ensemble de ces sujets. Nous avons beaucoup travaillé (à distance), pour informer l'ensemble des collègues, et exprimer, lorsque nous l'estimions nécessaire, nos inquiétudes vis-à-vis de cette politique de désengagement de l'état et de fragilisation de nos statuts. L'ensemble de nos actions est détaillé dans le document qui figure en annexe de ce rapport. Je remercie tous mes collègues du bureau que j'ai beaucoup sollicité.e.s et qui se sont toujours montré.e.s disponibles et réactif.ve.s. Toutes nos interventions n'ont pas recueilli un assentiment unanime, et des divergences

d'opinion, voire une certaine conflictualité, ont pu s'exprimer sur la messagerie : j'y vois un signe de la bonne santé de notre société, et je rappelle que toutes les positions peuvent être formulées sur la messagerie, pourvu que ce soit dans le cadre de la loi, dans le respect des règles élémentaires de la courtoisie, et en rapport avec des questions d'ordre professionnel ou liées à l'anglistique.

La messagerie s'étant embrasée une première fois, elle a flambé à nouveau, mais cette fois littéralement, avec l'incendie du centre de données OVH de Strasbourg qui hébergeait notre liste, ainsi que le site de la SAES. Je rends hommage au sang-froid et au travail acharné de Camille Debras, notre webmestre et responsable de la messagerie, et de Marie Hédon, responsable de la communication, qui ont tout mis en œuvre pour trouver des solutions dont elles vous parleront plus en détail.

Le bureau est également intervenu, aux côtés de l'AFEA, pour protester auprès des Recteurs de plusieurs académies contre le refus de détachement opposé à de très nombreux doctorants certifiés ou agrégés ayant obtenu des postes d'ATER ou de PRAG, voire des contrats doctoraux. A la rentrée 2020, tous les recours dont nous avons eu connaissance avaient fini par aboutir, mais de nouveaux refus de détachement ont été signifiés cette année, justifiant de nouvelles interventions dont nous espérons qu'elles porteront leurs fruits. C'est un point de vigilance sur lequel il conviendra tôt ou tard d'engager une réflexion collective.

Un mot sur les sociétés partenaires de la SAES. Nous avons travaillé de concert avec l'AFEA, mais également, sous l'impulsion de Georges Letissier, avec les sociétés de germanistes, d'italianistes et d'hispanistes que la Commission Recherche a associées à sa réflexion. Concernant la question des certifications en langue, nous avons poursuivi l'action initiée l'an dernier au sein d'un collectif de 15 sociétés d'étudiant.e.s, d'enseignant.e.s et de chercheur.e.s en langues pour déposer un recours en justice contre l'arrêté du 2 avril 2020 (imposant la passation d'une certification en anglais pour l'obtention de la licence.) La SAES a continué à s'associer au financement de cette procédure, qui est toujours en cours. Je remercie par ailleurs chaleureusement Cédric Sarré, VP Formations, qui n'a pas compté son temps pour répondre aux nombreux journalistes qui l'ont sollicité sur cette question. Enfin, la SAES est l'un des membres fondateurs du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France (CoSSAF), un collectif interdisciplinaire regroupant des associations dans tous les domaines des sciences, du droit et des humanités, qui se donne pour objectif de fédérer des actions et des prises de parole au nom des sociétés membres, et d'œuvrer à la valorisation de la recherche auprès du grand public. Je remercie Nicolas Boileau, notre trésorier, qui a représenté le bureau de la SAES lors de l'assemblée constituante en février 2021.

ESSE

L'implication de la SAES dans ESSE est particulièrement importante cette année. Le colloque de Lyon, initialement prévu en 2020, se tiendra finalement en ligne du 30 août au 3 septembre 2021. Nous aurons l'honneur d'y être représentés par Fiona McCann, présidente de la SEPC, qui prononcera l'une des trois conférences plénières.

Journées de septembre

Les dates des journées de septembre ont été annoncées : elles se tiendront les 10 et 11 septembre 2021, selon des modalités qui seront précisées dès que possible. Le déménagement de la Sorbonne Nouvelle vers le campus Nation ayant été à nouveau retardé, il n'est pas exclu que nous puissions nous réunir une dernière fois à l'IMA si la situation sanitaire le permet. Le programme de la matinée du vendredi 10 septembre reste encore à définir. L'après-midi se tiendra la traditionnelle réunion plénière, avec les interventions de la présidente du CNU et des président.e.s des concours. En fin de journée, le Président d'honneur de la SAES, Wilfrid Rotgé, remettra le Grand Prix d'Honneur de la SAES. Cette cérémonie, qui rend hommage à un

membre de notre communauté pour sa contribution exceptionnelle, a lieu tous les quatre ans, et aurait dû se tenir l'an dernier, mais a dû être reporté en raison de la crise sanitaire. Par conséquent, nous avons décidé en accord avec l'AFEA que le Prix de la Recherche AFEA/SAES serait cette année encore, comme l'an dernier, décerné par l'AFEA, pour éviter un télescopage entre les deux cérémonies. La présidente remercie l'AFEA et le jury du Prix de la Recherche pour leur compréhension. La cérémonie sera suivie par un cocktail. Le samedi 11 septembre 2021 sera consacré, selon l'usage, aux réunions des sociétés savantes.

Vote d'approbation du rapport moral de la Présidente :

ne prend pas part au vote : 4

abstentions : 5

contre: 0

pour: 111

3. Résultat des élections au bureau de la SAES : 4 postes à pourvoir

145 votes exprimés :

Xavier Giudicelli: 141 voix (élu)

Frédéric Robert: 18 voix

Cédric Sarré: 133 voix (élu)

Sandrine Sorlin: 137 voix (élue)

Pascale Tollance: 138 voix (élue)

Le Bureau adresse leurs pensées les plus chaleureuses à Rebecca Dahm qui ne peut poursuivre ses activités comme VP chargée des études. Il remercie tout aussi sincèrement Manuel Jobert pour son investissement ces deux dernières années comme VP chargé des affaires scientifiques.

4. Rapport financier de Nicolas Boileau, trésorier, responsable de l'annuaire

1. Annuaire

Au 31/05/2021, la SAES compte 2 410 adhérents, dont 1 592 au tarif normal et 818 au tarif réduit (doctorants, retraités). On constate une légère évolution par rapport à 2020. Tout d'abord, le nombre d'adhérents est en hausse légère (18 en plus en 2020, 5 encore en 2021). Cette hausse se remarque particulièrement au tarif plein, qui résulte d'un nettoyage du fichier « doctorant.e.s ». De nombreux docteur.e.s continuaient à être inscrit.e.s au tarif réduit alors qu'ils ou elles avaient changé de carrière ; d'autres au contraire avaient depuis été recruté.e.s comme PRAG ou MCF. Nicolas Boileau remercie le collègue des doctorant.e.s pour leur travail en 2020 afin que les fiches individuelles de l'annuaire correspondent à la réalité du statut des doctorant.e.s concerné.e.s.

Il est rappelé à toute personne qui modifie elle-même sa fiche d'adhérent.e de bien vouloir envoyer un message à Nicolas Boileau (tresorier@saesfrance.org) pour que cette modification, si elle entraîne une modification du tarif, soit prise en compte (en général, recrutement sur un poste de PRAG ou de MCF).

Il en est de même pour les changements bancaires, car le rejet des prélèvements de cotisations entraîne des frais supplémentaires. Les adhérent.e.s sont également prié.e.s d'indiquer s'ils souhaitent résilier leur adhésion avant le prélèvement de la cotisation annuelle (aux alentours du 10 février chaque année), afin que le prélèvement soit interrompu sans que cela entraîne des frais de rejet.

2. Trésorerie

La situation financière de notre société est saine. Les cotisations continuent d'être tout à fait suffisantes pour assurer la gestion courante des activités. La pandémie a conduit les commissions à poursuivre leurs travaux par visio-conférence, tout comme les réunions du Bureau, ce qui a conduit à une chute des dépenses de fonctionnement. Les cotisations constituent toujours notre seule source de revenus en dehors de la quote-part versée par l'AFEA au titre des bourses de thèse et de HDR d'une part, et des frais liés à l'organisation du Prix de la Recherche d'autre part. Les deux comptes rémunérés (Livret A et Livret A Associations) rapportent chaque année une petite somme (430,13 € pour l'année 2020).

Etat de caisse 2018-2020 (en euros)

| | Compte courant | Livret A | Livret Association | TOTAL |
|---------------------|-----------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| 31 déc. 2018 | 1 462,79 | 66 438,99 | 31 058,58 | 98 780,89 |
| 31 déc. 2019 | 1 455,43 | 67 7000,64 | 38 910,85 | 108 066,92 |
| 31 déc. 2020 | 186,01 | 76 000,00 | 64 205,50 | 140 391,51 |

1.1. Bilan au 31 décembre 2020 (en euros)

Comme en 2019, la Société n'a pas dépensé plus d'argent qu'elle n'en a encaissé en 2020. La plupart des postes du budget sont restés fixes (frais bancaires, frais liés à la résiliation implicite de certains collègues ou à la non-migration des données bancaires, frais des commissions, frais d'invitations au congrès annulés, etc.).

La quote-part versée par l'AFEA pour 2020 est à peu près stable, à 10 991,02. Le montant global des bourses SAES/AFEA a été revu à la hausse depuis 2019 en raison d'un nombre de demandes important. Par ailleurs, nous avons partagé les frais liés à l'organisation du prix de la Recherche.

1.2. Trésorerie 2021

Le prélèvement 2021 a eu lieu le 10 février dernier dans de bonnes conditions sur CollectOnline, la plate-forme de prélèvement des cotisations.

Le coût des rejets s'est élevé à 1 676,53 € (en hausse par rapport à 2020) pour 69 206 € de recettes, en légère hausse en raison des rectifications de statut évoquées plus hauts. Le chiffre des prélèvements rejetés est également en hausse : 56 contre 47 l'an dernier. À noter que certains adhérents ont bloqué le prélèvement sans avertir le trésorier. Il est rappelé que la résiliation de l'abonnement se fait par simple email et sans justification. Elle permet d'éviter de nombreuses manipulations et de nombreux frais. Quelques adhérents paient par virement, tandis que le trésorier ne reçoit plus que 2 ou 3 chèques par an (cotisation majorée de 10€).

Etat de caisse 2021 (en euros)

| | <i>Compte courant</i> | <i>Livret A</i> | <i>Livret Association</i> | <i>TOTAL</i> |
|------------|-----------------------|-----------------|---------------------------|-------------------|
| 30/05/2021 | 462,82 | 75 793,78 | 126 341,85 | 202 598,45 |

Trésorerie au 31 mai 2021

| <i>Postes</i> | <i>Recettes 2021</i> | <i>Dépenses 2021</i> |
|---|----------------------|----------------------|
| <i>AFEA (bourses + prix recherche 2018)</i> | 5 788,99 | |
| <i>Collège des doctorants</i> | | 0,00 |
| <i>Comm Formation et recherche</i> | | 0,00 |
| <i>Congrès</i> | | 1 011,36 |
| <i>Cotisations</i> | 69 206,00 | 1 676,53 |
| <i>ESSE</i> | | 0,00 |
| <i>Fonctionnement</i> | | 0,00 |
| <i>Frais bancaires</i> | | 143,64 |
| <i>Intérêts bancaires</i> | 0,00 | 0,00 |
| <i>Prix recherche</i> | | 00,00 |
| <i>Revue SAES</i> | | 00,00 |
| <i>Site</i> | | 7 009,97 |
| <i>Subventions</i> | | 00,00 |
| TOTAL | 74 994,89 | 9 841,50 |

Outre la chute remarquable de certaines dépenses à cause de la pandémie et du report de certaines réunions à l'automne, on note une hausse spectaculaire des frais de gestion du site, liée à l'incendie d'OVH. La facture de maintenance s'élève à 3 118,00 euros.

Budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel, présenté sur une base de 2 400 adhérents, est sans aucune surprise et permettra d'atteindre l'équilibre budgétaire, ce qui a toujours été le cas depuis 2018. Certaines dépenses, comme celles des commissions, ont été revues à la baisse (4 000 euros plutôt que des prévisions autour de 6 000 euros pour prendre en compte les difficultés d'organisations de réunions en présentiel dans les mois qui viennent).

Budget prévisionnel 2021 (en euros)

| <i>Postes</i> | <i>Recettes 2021</i> | <i>Dépenses 2021</i> |
|--|----------------------|----------------------|
| <i>Cotisations</i> | 69 000 | 1 600 |
| <i>Bourses</i> | 8 000 | 16 000 |
| <i>Commissions Formations et Recherche</i> | | 4 000 |
| <i>Congrès</i> | | 9 000 |
| <i>ESSE</i> | | 18 500 |
| <i>Fonctionnement bureau</i> | | 6 000 |
| <i>Frais bancaires</i> | | 300 |
| <i>Intérêts bancaires</i> | 600 | |
| <i>Journées de septembre</i> | | 3 000 |
| <i>Prix recherche</i> | 500 | 1 800 |
| <i>Revue Angles</i> | | 1 000 |
| <i>Site</i> | | 4 200 |
| <i>Subventions</i> | | 1 600 |
| <i>Collège des sociétés savantes</i> | | 500 |
| TOTAL | 78 100,00 | 67 500,00 |

Le trésorier demande l'approbation du budget prévisionnel par l'AG. Résultat du vote :
ne prend pas part au vote : 4
abstentions : 3
contre : 0
pour : 112

Les comptes sont consultables par tous les adhérents sur simple demande auprès du trésorier.

5. Vote sur la modification des statuts

Le bureau met au vote un léger ajustement des statuts, à savoir le remplacement du titre de « secrétaire adjoint.e » (défini dans l'article 11 des statuts <https://saesfrance.org/saes/a-propos-de-la-saes/statuts/>) par celui de « responsable de la communication ».

Ce changement nous paraît pertinent car la fonction du poste a évolué et couvre désormais un périmètre plus large, à savoir la veille documentaire, les relations avec les correspondants et les sections, ainsi que notre activité sur les réseaux sociaux.

Résultat du vote :

ne prend pas part au vote : 5
abstentions : 0
contre : 0
pour : 117

Le bureau souhaite rajouter un.e 11ème membre à sa composition afin de pouvoir intégrer un.e doctorant.e dans son sein. Il soumet cette proposition à la communauté afin de recueillir les réactions et suggestions à ce propos (la discussion est ouverte : les premiers retours sont tous positifs, assortis même de la suggestion que deux doctorants soient élus).

Le changement de statuts sera mis au vote lors de l'AG de juin 2022 et la première élection aura lieu lors du congrès de juin 2023.

6. Point site, messagerie, réseaux sociaux

Messagerie en ligne

Camille Debras rappelle que même si l'on est tenté de penser que la technologie est là pour s'adapter à nos besoins, cela n'est hélas pas toujours si simple : nous faisons face à des limites très concrètes, comme le montre l'exemple de notre messagerie en ligne.

Concrètement, chaque fois que l'un.e de nous envoie un message à la liste, cela génère un envoi de plus de 2000 messages, et cela est souvent répété de très nombreuses fois au cours de la journée. Ces envois fréquents, à un grand nombre de destinataires, de mails comportant souvent des hyperliens, sont souvent analysés automatiquement par nos serveurs de messagerie comme des spams ; le serveur qui héberge la liste est alors identifié comme émetteur de spams : les envois sur la liste sont alors bloqués.

Ces dernières années, la liste (outil de messagerie mailman) avait acquis une forme de stabilité ; en effet, au fil du temps, le serveur qui hébergeait la liste (entreprise OVH), avait, au fil d'une longue période de blocages et déblocages successifs, réussi à « montrer patte blanche », c'est-à-dire à cesser d'être identifié comme émetteur de spams (malgré quelques problèmes résiduels). Malheureusement, le serveur qui hébergeait la liste a brûlé dans l'incendie du data center OVH à Strasbourg début mars 2021. La société de support informatique (CTHD) avec laquelle nous travaillons avait heureusement des sauvegardes pour le site, qui a pu être rétabli assez rapidement. L'issue est hélas moins heureuse pour la messagerie : CTHD a tenté plusieurs méthodes pour remettre en route la liste avec l'outil mailman depuis un nouveau serveur OVH à Roubaix, mais sans aucun succès ; les blocages rencontrés ont même été encore plus immédiats et massifs.

La messagerie SAES3 hébergée par les serveurs RENATER est en fait probablement la dernière solution de repli qui nous reste pour maintenir une messagerie (RENATER a ses propres serveurs, différents des circuits d'hébergement privés, et les erreurs/blocages y sont globalement bien moins fréquents).

La solution préconisée par CTHD, pour une grande communauté de plus de 2000 abonnés qui a besoin d'échanger très régulièrement et de partager des contenus, est de passer sur les réseaux sociaux, en utilisant par exemple un réseau professionnel comme LinkedIn. En effet, au vu de la fréquence des messages et de la quantité d'abonnés, il est fort probable que les problèmes d'erreurs et blocages persisteront, car c'est un moyen de communication qui n'est plus en adéquation avec une communauté de cette taille. Nous allons bien sûr continuer de faire de notre mieux pour maintenir une messagerie la plus fonctionnelle possible ; cependant nous vous encourageons d'ores et déjà à vous approprier les comptes et groupes de la SAES sur les réseaux sociaux.

Questions plus générales messagerie/site

L'interconnexion entre l'annuaire et la messagerie RENATER n'est actuellement pas (encore) assurée. Si vous souhaitez procéder à des changements de type d'abonnement (par exemple : regroupement quotidien des messages, changement d'adresse abonnée), veuillez écrire pour l'heure à webmestre@saesfrance.org et Camille Debras procédera au changement, généralement dans la journée.

Pour toute autre question, notamment concernant des informations à mettre à jour sur le site internet de la SAES, écrivez également à webmestre@saesfrance.org.

Réseaux sociaux

Marie Hedon rappelle que nous avons créé un compte Twitter SAES, [https://twitter.com/home, handle@SAES_FR](https://twitter.com/home?handle=@SAES_FR), qui a 407 followers, ainsi qu'un groupe fermé LinkedIn, <https://www.linkedin.com/groups/9056145/>, qui compte 118 membres, et sur lequel nous pouvons poster nos annonces professionnelles, et être informés des sujets concernant la SAES

et la profession. Le groupe LinkedIn est privé : seuls les membres du groupe peuvent voir ses annonces. Pour adhérer, il suffit d'en faire la demande, laquelle sera acceptée par l'administratrice du groupe. Vous pouvez écrire à Marie Hedon (marie-odile.hedon@univ-amu.fr) pour toute question liée à ces deux réseaux sociaux.

7. Point sur les prochains congrès

Sophie Chiari annonce que le Congrès de la SAES 2022 se tiendra à Clermont-Ferrand du 2 au 4 juin 2022. Le thème retenu : failles ; l'invité d'honneur sera Stephen Greenblatt, professeur à Harvard. Vous retrouverez toutes ces informations sur le site du Congrès de 2022 : <https://congres2022.saesfrance.org>

Vanessa Guignery a rappelé que le 15^{ème} congrès d'ESSE aura lieu (virtuellement) à Lyon, du 3 août au 3 septembre 2021. Voir <http://www.esse2020lyon.fr/fr/pages/esse-2021-home>

Vincent Renner signale que le 16^{ème} congrès d'ESSE aura lieu à Mayence, en Allemagne, du 29 août au 2 septembre 2022. Voir <https://esse2022.uni-mainz.de>

8. Revue Angles

Yan Brailowsky, rédacteur-en-chef de la revue *Angles*, présente un bilan de l'année écoulée. Le rythme des publications suit son cours : 2 numéros ont été publiés en 2020, et 2 numéros sont prévus en 2021, avec un numéro supplémentaire et exceptionnel dédié au COVID-19. 4 autres numéros sont d'ores et déjà prévus pour les années suivantes.

La revue a terminé sa migration vers Open Edition Journals (OEJ) en juin 2020, et est maintenant également référencée dans les bases DOAJ et SCOPUS, qui s'ajoutent au MLA, EBSCO, ERIH-Plus, etc.

L'infrastructure de la revue se consolide. Le comité de rédaction dispose de plusieurs outils pour mener à bien son travail : un espace de stockage NextCloud pour les archives du comité, et une instance OJS (Open Journal System) pour le suivi des relectures, même s'il faut déplorer quelques soucis d'acheminement du courriel. La revue n'a pas de présence sur les réseaux sociaux, ni de secrétariat éditorial, mais réfléchit à la manière de combler ces deux lacunes.

Yan Brailowsky présente quelques statistiques depuis la migration vers OEJ. La revue reçoit à présent environ 11 000 visiteurs uniques par mois, soit 450 pages par jour. L'essentiel du trafic vient de pays anglophones ou de la France, ce qui s'explique par le monolinguisme de la revue. La situation est différente pour des revues bilingues. Les statistiques permettent de constater que les articles plus récents ne sont pas les seuls à être les plus lus ; d'autres articles de numéros plus anciens sont également souvent consultés. Pour information, en 2020-2021, le taux d'acceptation des soumissions a été de 65% environ. Ce chiffre est un simple constat, pas un quota.

Yan Brailowsky rappelle quelques principes de la politique éditoriale : un calendrier resserré pour examiner les soumissions (ce qui est avantageux pour les collègues en début de carrière), et une *rolling deadline* pour les articles Varia et les propositions de thématiques. La revue a adopté cette année une charte éthique, disponible sur son site, qui correspond aux préconisations du *Committee on Publication Ethics* (COPE). La revue a adhéré au *Council of Editors of Learned Journals* (CELJ), une association nord-américaine. La revue, enfin, a été reconnue comme ayant le statut « Gold Open Access » (i.e. un accès ouvert et gratuit de bout en bout pour les articles et les auteurs qui disposent du droit d'exploiter les archives de leurs contributions).

Le rédacteur-en-chef remercie chaleureusement, au nom de tout le comité de rédaction, les quelques 90 relecteurs et relectrices anonymes qui ont fourni leur temps et leur expertise pour la revue au cours des deux dernières années. Ce travail essentiel, anonyme et gratuit, est la garantie de la qualité scientifique des contributions. Les relecteurs/relectrices sont nombreux/ses parce qu'ils/elles sont sollicité.e.s au cas par cas, en fonction de la thématique de chaque contribution.

Le comité de rédaction va évoluer au cours de l'année, avec l'arrivée de rédaction de Monica Michlin, Professeur à Montpellier, spécialiste du cinéma et des séries TV, de la littérature-africaine, et des *gender studies*, et le départ de Yan Brailowsky, dont le mandat arrive à échéance. Un.e nouveau/nouvelle rédacteur/rédactrice en chef sera élu.e en 2022. Enfin, les ancien.ne.s membres du comité éditorial (Judith Barna, Gilles Col, David Fee, Madelena Gonzalez, Jean Kempf, Françoise Raby, Pauline Schnapper, Mélanie Torrent) ont rejoint le comité scientifique. Yan Brailowsky les remercie vivement pour le travail fourni au cours des années précédentes.

Le comité de rédaction invite tous les membres de la SAES à contacter la revue pour toute question ou suggestion.

9. Annonce des lauréat.e.s des bourses AFEA/SAES 2021

Manuel Jobert rappelle que les candidats sont invités à se conformer au format de présentation de leur dossier tel qu'il est défini sur les sites de l'AFEA et de la SAES (ne pas oublier de pièces). En particulier, il convient de noter que la bourse ne peut concerner **qu'une seule mission** et il faut indiquer clairement le **montant demandé** même dans le cas où un budget plus large est présenté.

| NOM Prénom (en gras pour les HDRs) | Université |
|---|------------------------------|
| BARTEL Emma | Sorbonne Université |
| BOUKKABACHE Amel | Sorbonne Université |
| CHANE Camille | Université AMU / Montpellier |
| DELAHAYE Claire | Université de Lille |
| GARNIER Etienne | Université d'Angers |
| GUAZZINI Julien | AMU |
| HOUDU Lucie | Université d'Artois |
| KUFFER Manon | Université de Nancy |
| MALBY Samuel | Université Toulouse 2 |
| MARION Camille | Université Grenoble |
| SMITH Cecilia | Université Nanterre |
| WOLOSZYN Jérémy | Sorbonne Nouvelle |
| WROBEL Claire | Paris Sorbonne |

10. Commission Formations

Cédric Sarré rappelle la publication en 2020 du tome 2 du livre blanc de la formation en études anglophones, qui propose un état des lieux des formations aux niveaux Licence, Master & Doctorat. Il est toujours disponible sur le site de la SAES et peut fournir des informations utiles sur nos activités non seulement à la communauté des anglicistes mais aussi en réponse aux questions venant des journalistes ou des personnalités du monde socio-économique ou politique. Deux réunions de la Commission Formations se sont tenues en juin et novembre 2020, ce qui a permis d'ouvrir de nouveaux chantiers dans la droite ligne du Tome 2. Le travail sur un tome 3 du livre blanc a ainsi pu être initié autour des grands axes suivants : les personnels

non permanents (vacataires, lecteurs, maîtres de langue...), l'approche par compétences en LLCER et l'innovation et la transformation pédagogique (suite aux expériences pédagogiques liées à la pandémie du COVID-19, notamment).

En parallèle, une équipe va s'intéresser à la question de l'insertion professionnelle des étudiants (post licence, post master, en LLCER et en LEA) avec l'objectif de proposer des outils communs pour mettre en place le suivi des étudiants de manière à accompagner les responsables de L3/M2 dans le recueil de ces informations de suivi. Une feuille de route a été établie par chaque équipe qui a débuté le travail et un point d'étape sera fait lors de la prochaine réunion de la commission qui aura lieu début juillet 2021. Cédric Sarré remercie chaleureusement tous les membres de la Commission Formations pour le travail effectué et à venir.

11. Commission Recherche

Georges Letissier commence par remercier chaleureusement Martine Yvernault qui lui a transmis un dossier complet et nourri. Le succès de la table ronde de la recherche SAES 2021 lui revient pleinement.

Parmi les tâches à effectuer, dans un premier temps, il y a la nécessité de régler les affaires courantes, à savoir la mise à jour sur le site de la SAES des informations sur les revues avec le renouvellement des membres et la restructuration parfois des équipes.

La réunion des présidents des sociétés affiliées et des responsables de revues le jeudi 3 juin 2021 a fait émerger la proposition que soit réalisé un questionnaire permettant d'évaluer l'impact de la pandémie sur la vie des sociétés : maintien ou non des colloques, publications, effets éventuels sur les adhésions et bien évidemment les conséquences pour les doctorants impliqués dans ces sociétés. Il est apparu une très grande disparité des situations avec, en prenant les deux extrêmes, d'un côté une année blanche et la nécessité parfois de surseoir à des échéances telles que le renouvellement du bureau et, à l'inverse, dans certains cas, une optimisation des activités permises par l'outil numérique : colloques en ligne avec augmentation des participants et conférences de collègues étrangers qu'il aurait été trop onéreux de faire venir en temps normal. Il est donc nécessaire de se faire une idée plus exacte des choses pour disposer d'éléments tangibles pour nos interlocuteurs institutionnels notamment.

La commission recherche s'est réunie de manière virtuelle le samedi 13 mars 2021, Georges

Georges Letissier remercie tou.te.s les collègue.s présent.e.s qui se sont montré.e.s disponibles et actifs, avec des idées toujours précieuses. Parmi celles-ci on distinguera entre des démarches de réflexion et des projets de réalisations plus concrets qui pourraient trouver à se réaliser par des « livrables ».

Une réflexion s'est amorcée sur les moyens d'accroître la communication et partant la promotion de la recherche en anglistique auprès d'un public élargi : présence sur les réseaux sociaux ; différents types de collaboration avec le secteur de la culture etc. Les initiatives pour ouvrir le champ de la recherche à des enjeux sociétaux ou la présence des collègues dans les médias permettent cette visibilité. Il semble donc utile de recenser ce qui est déjà fait et de réfléchir aux moyens d'aller encore plus loin.

Une deuxième piste de réflexion a retenu l'intérêt des collègues de la commission recherche autour du multilinguisme, plurilinguisme et translinguisme en partant du constat que de nombreuses unités multi-sections rassemblent des spécialistes de différentes langues et disciplines autour de thèmes et de manifestations scientifiques. Il paraît donc utile de mettre en commun des outils critiques et méthodologiques pour fournir des pistes possibles pour consolider la cohésion de ces équipes. Certains champs d'études comme les langues de spécialité ont déjà une expérience de ce travail dans le plurilinguisme. Au fond il s'agirait de transformer ces contraintes institutionnelles en une richesse potentielle.

Enfin, concernant les livrables :

Le premier serait un vade mecum pour l'aide au montage des manifestations scientifiques. En répertoriant et hiérarchisant les différents leviers de financement, il viserait à permettre un gain de temps et d'efficacité notamment pour les collègues qui sont nouveaux dans la profession. Il s'agirait en somme de produire un document synthétique qui propose un calendrier, répertorie les différents interlocuteurs et intègre des témoignages de bonnes pratiques.

Enfin, le dernier livre blanc de la recherche remonte à 2016, l'heure est sans doute venue d'actualiser les données, peut-être à travers une démarche différente qui procéderait à un inventaire des unités mono et pluridisciplinaires rassemblant des anglicistes pour arriver à une cartographie. Il s'agirait de classer par acronymes les unités afin d'identifier rapidement les domaines, thèmes et champs d'études respectifs de chacune d'elles. Cette initiative n'entend en aucune façon être intrusive mais voudrait mettre une banque de données à la disposition de la communauté. Comme les unités telles que nous les connaissons remontent à la fin des années 80 et au début des années 90 il pourrait y avoir en outre un intérêt à inclure une perspective temporelle pour connaître les mutations et reconfigurations de ces entités au cours de ces dernières décennies tant sur le plan scientifique qu'institutionnel (recompositions, fusions, scissions etc.).

12. Communication avec les personnalités et partis politiques

Sondage électronique anonyme :

“Membres de la SAES, mandatez-vous le bureau pour communiquer avec des personnalités politiques ou des partis politiques afin de présenter son éclairage sur des questions relevant du champ de compétence de notre association ?”

117 votants. Réponses à la question posée :

79 % oui
11 % non
7 % abstention
3 % ne prend pas part au vote

L'assemblée générale est levée à 18h.